Sujet : [INTERNET] DIG zone coeur de Rennes Métropole

De

Date: 17/10/2022 15:31

Pour: pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Copie à :

Monsieur le commissaire -enquêteur,

Je me permets de faire quelques remarques sur l'enquête d'utilité publique à propos de la restauration des milieux aquatiques du Coeur de Rennes Métropole, à propos de la partie concernant le ruisseau du Blosne:

- tout d'abord au niveau des objectifs: au delà de la reconquête de la qualité des masses d'eau, un autre enjeu est celui d'encourager le développement des activités de loisirs, type randonnée ou promenade, permettant ainsi aux métropolitains tout proches de cet espace de se réconcilier avec la nature.
- sur le tronçon 07 BLOSNE AMONT: sur la portion située entre la voie ferrée Rennes-Chateau briant et le viaduc du métro. Cette portion crrespond au futur corridor écologique qui reliera le terminus de la Poterie au bois de Soeuvres. Cette zone mérite donc un traitement de qualité avec un corridor d'une centaine de mètres, une reconstitution de la prairie humide au nord de l'atelier du VAL et la plantation d'arbres pour encadrer ce corridor pour permettre à la faune sauvage d'y trouver des abris. Ceci dans un projet de paysage global.
- dans le tronçon 08, DALOT du BLOSNE: avant l'arrivée du Blosne dans le quartier du Blosne, il serait intéressant d'envisager au sud du russeau de créer un écran végétal qui puisse servir de pare-bruit et d'écran visuel pour les hameaux du bois Guiheux, le Hil, la Martinière, le Cormier et la Noë des Chassiers par rapport à la rocade proche.
- dans la partie du ruisseau qui rentre dans Rennes, la mise à découvert avant d'atteindre la partie habitée serait la bienvenue avec un reméandrage et traitement des futures berges avec plantations entre les terrains du complexe sportif "Roger Salengro"
- même remarque dans la partie finale du ruisseau du Blosne avant d'atteindre la Vilaine entre la Petite Maltière et Sainte Foy.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire-enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel CAILLARD, élu à Chantepie et Rennes Métopole, 06 01 46 02 02.

1 sur 1 18/10/2022 07:59